



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Commerce extra-communautaire

Question écrite n° 10695

Texte de la question

M. Denis Merville appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la mise en place du comité de suivi des accords du GATT. Il lui rappelle que le 15 décembre 1993, à l'occasion du vote de confiance sur la négociation du GATT, a été annoncée la création d'un comité chargé de veiller à l'application scrupuleuse des accords du GATT et des engagements de la Communauté en matière agricole. Au regard des préoccupations que suscite cet accord dans le milieu agricole, la mise en place de ce comité lui paraît particulièrement urgente. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser les délais dans lesquels son instauration aura lieu.

Texte de la réponse

Le comité chargé de suivre le volet agricole de l'accord de l'Uruguay Round, dont la mise en place a été annoncée par le Premier ministre le 15 décembre 1993, s'est réuni sous la présidence du ministre de l'agriculture et de la pêche pour la première fois le 9 mars 1994. Ce comité, associant des parlementaires, des représentants de la profession agricole ainsi que des experts de l'administration, s'est réuni depuis à plusieurs reprises afin de veiller à l'application scrupuleuse du volet agricole de l'accord du GATT.

Données clés

Auteur : [M. Merville Denis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10695

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 1994, page 428

Réponse publiée le : 23 mai 1994, page 2586